

DÉCLARATION DE LA COLLECTIVITÉ DE L'ÎLE DE MONTRÉAL EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DU VERDISSEMENT



En cette année internationale de la biodiversité, l'importance d'agir pour protéger et augmenter la biodiversité est mondialement reconnue. La Ville de Montréal est membre actif du *Comité de pilotage Villes et Biodiversité* avec les villes de Curitiba, Bonn et Nagoya. Ce regroupement vise à faciliter les échanges de meilleures pratiques et le développement d'outils spécifiques pour les villes, ainsi qu'à inciter ces dernières à prendre des mesures pour renverser la perte de biodiversité. De plus, le *Partenariat Global Villes et Biodiversité*, dont fait partie Montréal, assure une cohérence entre les différents acteurs impliqués, tels les autorités locales, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et différents organismes dont l'UNESCO, ONU Habitat, ICLEI-LAB, dans leurs efforts de sauvegarde de la diversité biologique.

L'île de Montréal, de par sa situation géographique méridionale au Québec et la présence du fleuve Saint-Laurent, abrite aujourd'hui, malgré son urbanité grandissante, une faune et une flore d'une grande richesse, rares dans certains cas. La métropole possède un patrimoine naturel vert et bleu unique. Berges du fleuve et de la rivière des Prairies, ruisseaux, marais et bois sont tous des bijoux à protéger et à mettre en valeur.

La population de l'île de Montréal a le privilège d'avoir accès à plusieurs grands parcs qui supportent une biodiversité intéressante. Pensons au parc du Mont-Royal, au parc Jean-Drapeau et aux parcs-nature. Les centaines de parcs locaux représentent de leur côté des espaces de détente et de jeu pour la population avoisinante. L'île offre également à ses habitants l'opportunité de côtoyer des rives de plusieurs cours d'eau et de pratiquer des activités aquatiques.

Au cours des dernières décennies, de nombreux projets de verdissement pilotés par plusieurs organismes et citoyens sont venus enrichir la trame verte déjà existante. Des cours d'école, des ruelles, des toitures et des murs ont ainsi perdu un peu de gris au profit du vert. Divers projets d'agriculture urbaine ont favorisé la réhabilitation de terrains vagues et le multi-usage des espaces verts en offrant une place à la biodiversité agricole.

La plus value des espaces verts et bleus est bien réelle. Ils contribuent en effet au bien-être de la population, de manière directe et indirecte, tant au niveau de la santé, de l'environnement que de la qualité du milieu de vie et du paysage. Les milieux naturels et les espaces verts participent ainsi au rayonnement de la ville, à son dynamisme économique, à sa fiscalité et à son développement social.

Au cours des dernières années, les connaissances scientifiques se sont accumulées quant aux multiples services sociétaux, économiques et écologiques rendus par les espaces verts et bleus. Mentionnons à cet égard l'ombrage et l'effet rafraîchissant, la captation des eaux de pluie et des polluants atmosphériques. Par ailleurs, il est reconnu que le maintien du plus grand nombre d'espèces vivantes possible est nécessaire à la conservation d'écosystèmes en santé. La végétation spontanée et les zones de friches urbaines ont donc un rôle à jouer, puisqu'elles s'avèrent souvent riches en biodiversité, créant des paysages très dynamiques et diversifiés.

Cependant, malgré la place accordée actuellement à la faune et à la flore, une partie de notre patrimoine naturel exige encore des efforts de préservation et de mise en valeur, et les milieux construits doivent continuer d'être reverdis. Les arbres, un des symboles de la trame verte de la métropole, nécessitent une attention toute particulière, car ils subissent un stress important en milieu urbain, ce qui les fragilise et parfois écourte leur vie. La participation de tous les acteurs de la société est essentielle puisque les milieux naturels et les espaces verts se retrouvent autant dans le domaine public que privé, incluant les secteurs résidentiel, commercial, industriel et institutionnel.

La mise en œuvre de plans d'action, d'une part pour protéger et mettre en valeur les milieux naturels et les espaces verts, et d'autre part pour verdir les municipalités montréalaises afin d'offrir à la population un lien de proximité et de qualité avec le milieu naturel, représente de nombreux défis qu'il faut relever collectivement et pour lesquels de multiples moyens sont disponibles.

NOUS, SIGNATAIRES, RECONNAISSONS DONC QUE :

- Nous bénéficions d'un environnement naturel unique, du fait de notre insularité et de la richesse végétale présente sur notre territoire, importante pour nous et pour la faune qui l'habite;
- Il est primordial d'accorder aux milieux naturels et aux espaces verts, y compris les zones de friches urbaines, une place suffisante en milieu urbanisé en vue de protéger la biodiversité et de favoriser un milieu de vie de qualité;
- Eu égard à leur grande qualité, les terres agricoles doivent être préservées;
- Des milieux naturels et des espaces verts subissent des pressions multiples qui les fragilisent : perte de biodiversité, morcellement, diminution voire disparition des zones tampon, minéralisation, assèchement des sols, pollution de l'air, présence d'espèces envahissantes et de maladies, changements climatiques;
- Il est nécessaire d'agir rapidement, car plus le temps passe, plus les dommages ou la perte de biodiversité deviennent difficiles à réparer;
- La participation de tous les acteurs de la collectivité de l'île de Montréal est indispensable pour assurer un impact positif généralisé des actions posées.

EN CONSÉQUENCE, NOUS, SIGNATAIRES, NOUS ENGAGEONS À :

- Protéger la biodiversité et les habitats fauniques et initier des actions visant à favoriser leur accroissement dans les parcs et les espaces verts;
- Assurer l'accès de proximité à un parc pour toute la population de l'île;
- Participer au développement de corridors verts et bleus pour mettre en réseau le patrimoine naturel de l'île;
- Participer à l'élaboration d'une stratégie de verdissement pour les secteurs publics et privés;
- Développer l'agriculture urbaine durable sous ses différentes formes;
- Augmenter la connaissance relative au capital naturel de l'île de Montréal et aux flux de biens et services qu'il procure, et la rendre accessible à la population;
- Encourager les initiatives citoyennes de verdissement;
- Informer et sensibiliser la population à l'importance de la biodiversité.

DECLARATION OF THE ISLAND OF MONTREAL COMMUNITY IN FAVOUR OF BIODIVERSITY AND GREENING



In this International Year of Biodiversity, the importance of acting to protect and increase biodiversity is acknowledged the world over. Montreal, with the cities of Curitiba, Bonn, and Nagoya, is an active member of the Steering Committee on Cities and Biodiversity. The purpose of this committee is to facilitate exchanges of best practices and development of city-specific tools, as well as to encourage cities to take measures to reverse the loss of biodiversity. In addition, the Global Partnership on Cities and Biodiversity, which includes Montreal, coordinates efforts among various stakeholders, such as local authorities, the Secretariat of the Convention on Biological Diversity, and other organizations (UNESCO, UN Habitat, ICLEI-LAB), to safeguard biological diversity.

The island of Montreal, despite its increasingly urban character, and by virtue of its geographical location in southern Québec and its proximity to the Saint Lawrence River, today harbours a wide variety of flora and fauna, including a number of rare species. The city possesses a unique natural heritage of both land and water. The banks of the Saint Lawrence, the Rivière des Prairies, and our streams, marshes, and forests are all jewels to be protected, enhanced, and appreciated.

The population of the island of Montreal has the privilege of having access to several large parks—Mount Royal, Jean Drapeau Park, the nature parks—that support a considerable amount of biodiversity. For their part, our hundreds of local parks offer opportunities for leisure and enjoyment for the people who live near them. The island also offers residents access to several rivers where they can engage in water-related outdoor activities.

In the last few decades, a great many urban greening projects championed by various organizations and residents have enriched the existing network of greenspace. Schoolyards, alleys, roofs, and walls have changed their hues from grey to green. Likewise, urban agriculture projects have served to revitalize vacant lots and bring new uses to greenspace by making room for agricultural biodiversity.

The added value provided by green and blue space is very real. They contribute both directly and indirectly to public well-being, in terms of health, environment, and quality of life and landscape. Natural areas and greenspace contribute to the city's public outreach, its economic vitality, its tax base, and its social development.

There is increasing scientific knowledge about the multiple societal, economic, and ecological services rendered by green/blue space. They offer shade and shelter from the heat, collect rainwater, and reduce air pollution. Furthermore, it is well known that for ecosystems to remain healthy, the largest possible number of their species must be preserved. Volunteer vegetation and urban vacant lots have a role to play, since they are often rich in biodiversity, creating vital, diversified landscapes.

However, despite the status that our flora and fauna already enjoy, a portion of our natural heritage continues to demand efforts at preservation and protection, and further greening of the built environment is necessary. Trees, symbolic of the urban green fabric, demand special attention, since they are weakened by the particular stresses they come under in the city and may as a result have shorter lives. Everyone's participation is essential, for natural environments and greenspace are found in both the public and private domains, including the residential, commercial, industrial, and institutional sectors.

As we strive to implement action plans that will enable us to protect and enhance natural environments and greenspace on the one hand, and to green Montreal municipalities so as to offer the public a vital connection with the nearby natural environment on the other, we face many challenges. To overcome them, using the many methods and resources available, will require a collective effort.

THEFORE WE, THE SIGNATORIES, RECOGNIZE THAT:

- We enjoy a unique natural environment by virtue of our living on an island bearing a rich variety of vegetation, which is important for us and for the wild species that share it with us;
- In order to protect biodiversity and provide for a quality living environment, it is essential to make sufficient room in our urban fabric for natural environments and greenspace, which includes undeveloped areas;
- Our agricultural lands must be preserved, in view of their high quality;
- Natural environments and greenspace are weakened by many different pressures, leading to loss of biodiversity, fragmentation, shrinkage or elimination of buffer zones, paving, drying of soils, air pollution, introduction of invasive species and diseases, and climate change;
- We must act quickly, since the more time passes, the harder it becomes to repair the damage or the loss of biodiversity;
- In order to ensure that measures taken produce a widespread positive impact, the participation of all stakeholders and residents of the island of Montreal is indispensable.

CONSEQUENTLY WE, THE SIGNATORIES, UNDERTAKE TO:

- Protect biodiversity and wildlife habitat, and to take steps aiming to promote their increase in parks and greenspace;
- Offer a park in proximity to every resident of the island of Montreal;
- Participate in the development of green and blue corridors making for connectivity among the island's natural heritage areas;
- Participate in the development of a greening strategy for the public and private sectors;
- Develop sustainable urban agriculture in its various forms;
- Increase knowledge of the natural capital of the island of Montreal and the goods and services it provides, and make this knowledge available to the public;
- Encourage public greening initiatives;
- Educate and raise public awareness about the importance of biodiversity.